



Syndicat des indépendants

Ensemble pour réussir

## PLAN DE RELANCE

### Vigilance du SDI sur l'affectation concrète des 25 milliards d'euros annoncés pour les TPE - PME



Le 26 août, « Jean Castex a annoncé qu'un quart des 100 milliards d'euros du plan de relance bénéficiera aux PME et TPE », rappelle le Syndicat des indépendants (SDI) dans un communiqué diffusé le même jour. « Cette annonce a suscité un vif espoir au sein des dirigeants de TPE, qui avaient le sentiment de ne pas être soutenus lors des dernières annonces du montant de 3 milliards qui leur serait alloué, et qui ont souvent l'impression que le gouvernement se focalise davantage sur les PME que sur les TPE. » Le SDI « appelle toutefois à rester attentif à l'utilisation qui sera faite de ce montant ». Pour Marc Sanchez, son secrétaire général, cette annonce « doit s'accompagner de véritables mesures d'aides aux petites entreprises, comme des exonérations de charges, la prolongation du fonds de solidarité jusqu'à la fin de l'année et le traitement de la problématique des loyers impayés ».

